PRÉFET
DU DOUBS
Liberté
Égalité
Fraternité

académie
de Besançon
Éducation
nationale

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 – Point sur l'accueil des enfants des professionnels prioritaires dans les établissements scolaires

Besançon, le 06 avril 2021

A la suite des décisions du Président de la République annoncées le 31 mars dernier et dans le contexte de la suspension de l'accueil des élèves au sein des établissements scolaires à compter de ce mardi 6 avril 2021, un dispositif a été mis en place, en concertation entre les services de l'État, l'académie de Besançon et les collectivités territoriales, afin d'offrir une solution de garde aux enfants de moins de 16 ans des personnels indispensables à la gestion de l'épidémie de Covid-19.

Joël Mathurin, préfet du Doubs, et Patrice Durand, inspecteur d'académie, tiennent à saluer la mobilisation des personnels de l'éducation nationale et des agents des collectivités, qui apportent un soutien déterminant aux personnels de santé et de sécurité concourant directement à la gestion de la pandémie, en leur permettant de poursuivre l'accomplissement de leurs missions.

Ainsi, grâce à l'engagement de 231 enseignants volontaires, 1487 élèves du premier degré ont pu être accueillis ce matin dans 202 écoles publiques ouvertes dans le département, de même que 114 élèves du second degré dans les 44 collèges et les 17 lycées publics.

Cabinet du préfet
Bureau de la Représentation et de la Communication Interministérielle de l'État

Tél. : 03 81 25 10 70
Mél : pref-communication@doubs.gouv.fr

8 bis, rue Charles Nodier
25035 BESANÇON Cedex